

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1 février 2022

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 200 000 € : 5 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 200 001 € et 400 000 € : 3,5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 400 001 € et 800 000 € : 3 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 800 001 € : 3 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Transaction vente MH Caraïbes

Transaction sur maison, appartement	Transaction sur Terrain
3%	3%

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

5 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 2 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 2 € TTC par m² de surface habitable.

Société MH Immobilier, SAS au capital de 5000 € - Siège social : 8 Allée Blaise Cendrars 94450 Limeil Brevannes - RCS Créteil n° 890 151 764 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 9401 2020 000 045 179 délivrée par Ile de France